

Naïm Kattan, pilier du Conseil des Arts du Canada

André Vanasse

Numéro 66, été 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/38926ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Vanasse, A. (1992). Naïm Kattan, pilier du Conseil des Arts du Canada. *Lettres québécoises*, (66), 5–7.

Naïm Kattan, pilier du Conseil des Arts du Canada

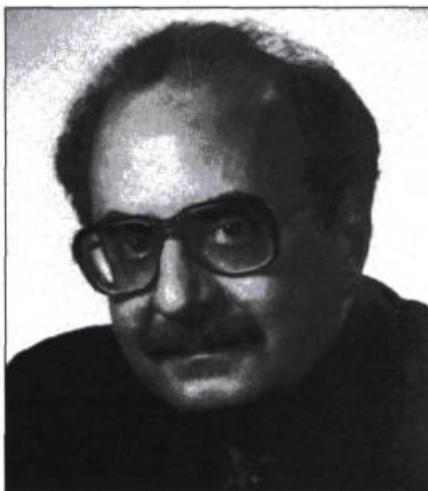
Après vingt-cinq ans au service du Conseil des Arts du Canada, Naïm Kattan jouit de la totale liberté d'écrire.

ENTREVUE
André Vanasse

NÉ À BAGDAD EN 1928, rien ne laissait présager que Naïm Kattan allait connaître la destinée qui fut la sienne. Juif de naissance, il fit des études en droit à l'Université de Bagdad, puis quitta la ville à destination de Paris où il y étudia la littérature. Dans son roman *Adieu Babylone*, il raconte son enfance à Bagdad et son désir de devenir écrivain. De fait, Naïm Kattan réalisera pleinement les rêves de son protagoniste. Car il sera non seulement romancier et nouvellier, mais aussi essayiste et chroniqueur. Outre des romans, des nouvelles et du théâtre, Naïm Kattan a signé des chroniques dans *Le Devoir* (Montréal), *Les Lettres nouvelles* (Paris), *La Quinzaine littéraire* (Paris), *Tamarak Review* (Toronto), *Canadian Literature* (Vancouver), etc.

S'il est connu comme écrivain et essayiste, Naïm Kattan est aussi une figure marquante de nos lettres canadiennes et québécoises. Car il fut pendant près de vingt-cinq ans le directeur du Service des lettres et de l'édition du Conseil des Arts du Canada. Nommé à ce poste en 1967, il a été à la barre au cours de la période la plus houleuse de notre histoire. Beaucoup de lecteurs se souviennent que, pendant des années, plusieurs écrivains québécois ont ostensiblement refusé de recevoir le Prix du Gouverneur général. On peut imaginer la difficulté de manœuvrer et surtout de gérer un organisme dans un tel climat politique. Malgré tout, le Conseil des Arts a suivi son chemin. Sereinement, pourrait-on dire. En évitant constamment de dévier de sa trajectoire — dont Naïm Kattan a été en quelque sorte le garant —, qui consistait à reconnaître inconditionnellement et pleinement la place du Québec au sein de cette institution avec le résultat que les Québécois ont eu l'impression d'avoir été équitablement traités par Ottawa. À preuve, la réaction inattendue des artistes lors du dépôt des mémoires sur le rapport Arpin où une bonne partie d'entre eux se sont dits opposés au rapatriement de la culture québécoise sous le chapeau unique de ministère des Affaires culturelles du Québec. Cette réaction a dû toucher profondément Naïm Kattan, car c'était un hommage qui lui était rendu. Il devait être d'autant plus touché que Naïm Kattan s'est

toujours défini comme écrivain québécois. Bien qu'il travaillât à Ottawa, il n'a jamais voulu quitter Montréal, sa ville culturelle, et il a toujours continué de fréquenter les intellectuels et artistes du Québec. Aujourd'hui écrivain en résidence à l'Université du Québec à Montréal, Naïm Kattan s'est fait un plaisir de répondre à nos questions concernant sa carrière à titre de directeur du Service des lettres et de l'édition au Conseil des Arts du Canada.



Le Monsieur Kattan, dites-nous où et dans quelles circonstances vous avez été appelé à travailler au Conseil des Arts du Canada en 1967. Quelles étaient vos fonctions antérieures. Que connaissiez-vous des cultures canadienne et québécoise ?

N.K. En 1966, j'ai préparé un numéro spécial de la revue française *Les Lettres nouvelles*, dont j'étais le correspondant à Montréal, sur les littératures du Canada, les écrivains québécois et des traductions d'écrivains anglophones. J'ai demandé une bourse du Conseil des Arts pour me rendre à Paris afin d'assister au lancement de ce numéro. C'était une année faste pour la littérature québécoise à Paris. À cette occasion, une table ronde fut organisée, qui réunissait Hubert Aquin, Jean Basile, Marie-Claire Blais et moi-même. Cela a eu un certain retentissement. Quelques semaines après mon retour, Jean Boucher, directeur du Conseil des Arts, m'offrit de remplir les fonctions de responsable des Lettres, au Conseil. Je travaillais alors comme rédacteur à la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme tout en poursuivant la publication du *Bulletin du Cercle juif*. André Laurendeau venait de mourir. Je l'avais connu peu après mon arrivée au Canada en 1954 et une grande amitié nous avait liés pendant plus de dix ans. Nous nous voyions régulièrement. Un jour, c'était en 1956, je crois, je lui demandai : comment se fait-il qu'un journal aussi important que *Le Devoir* (dont il était le rédacteur en chef) ne parle jamais de la littérature canadienne-anglaise ou de la littérature états-unienne. Il m'a répondu : cela vous intéresse ? Faites-le. Ainsi, j'ai

commencé ma collaboration au *Devoir* qui a duré près de trente ans. Par ailleurs, dans le *Bulletin du Cercle juif*, je faisais des comptes rendus d'un grand nombre de livres québécois. Mon intérêt pour les littératures canadienne et québécoise a donc été réel et vif dès mon arrivée au Canada. C'est à cela qu'avait pensé Jean Boucher quand il m'a offert le poste. J'ai hésité pendant plusieurs mois. Poussé par mon ami Jean-Louis Gagnon, devenu Président de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, j'ai fini par accepter. À condition de ne pas quitter Montréal. Et c'est ainsi que, pendant près de vingt-cinq ans, j'ai fait la navette entre Ottawa et Montréal. À ce moment-là, le Conseil était une petite organisation. L'ensemble du personnel des arts était moins nombreux que celui de la section des lettres et de l'édition actuellement. D'ailleurs, il n'y avait pas de sections. J'étais le premier responsable des Lettres et, par conséquent, le fondateur de cette section. J'ai commencé avec un budget de 250 000 \$. Quand j'ai quitté, le budget consacré aux écrivains et à l'édition, si on tient compte de l'ensemble du Conseil, a atteint les vingt-cinq millions.

Au cours de ce quart de siècle, le Canada et particulièrement le Québec ont connu une véritable révolution culturelle. Le Conseil était là, à point nommé, pour l'appuyer.

Lq Étant donné que vous avez été affecté, à titre de directeur des lettres et de l'édition, par la question du nationalisme québécois, dites-nous comment vous avez réagi aux revendications du Québec et comment vous croyez que les Québécois vous ont perçu.

N.K. À partir des années 70, la question nationale était devenue centrale. Au Québec, bien sûr, mais aussi dans l'ensemble du Canada, bien qu'elle y prenait d'autres formes. J'ai vécu alors de durs moments qui m'apparaissent maintenant parmi les plus exaltants.

J'ai cherché à défendre la littérature dans son intégrité et sa noblesse. Je me suis opposé au cléricisme et à l'anti-cléricisme. J'ai insisté pour qu'on juge François Hertel et Félix-Antoine Savard comme écrivains, sans tenir compte de leurs rapports avec l'Église catholique. Ce ne fut pas toujours facile. Puis ce fut la cassure entre le français et le joual et, là encore, il fallait défendre le droit d'un Michel Tremblay d'écrire dans la langue de son choix. Le plus grave fut la question nationale. Nous avons subventionné des écrivains, des livres et des périodiques indépendantistes. Le seul critère : la valeur littéraire. Ce n'était pas simple. Je peux cependant dire qu'à ma connaissance, aucun écrivain, aucun éditeur ne se sont vu refuser une bourse ou une subvention pour des raisons idéologiques. L'événement le plus dur et le plus spectaculaire fut le Prix du Gouverneur général. Les jurys n'avaient d'autre critère à observer que l'excellence, la valeur littéraire. Et pendant des années, ce fut le défilé des écrivains qui refusaient le prix. Si le boursier signe sa propre demande, le lauréat du Prix du Gouverneur général est choisi à son insu. Il est donc libre de refuser. Il fallait à tout prix maintenir les critères de la qualité et de l'excellence. Je peux dire aujourd'hui que le bilan est à l'honneur du Conseil et de ses jurys. Comment j'étais perçu ? Comme un homme engagé vis-à-vis la littérature, je crois. Toutes les littératures du monde.

Mais aussi comme un écrivain qui a changé de langue et qui a choisi

le français. Je crois que, tacitement, discrètement, on respectait cet engagement qui se situait au delà de la politique.

Dès que j'ai commencé à travailler au Conseil, j'ai naturellement cessé d'écrire des comptes rendus sur des livres québécois ou canadiens-anglais. Ce pouvait être frustrant. J'écrivais sur les littératures étrangères et j'ai poursuivi mon écriture de romans, de nouvelles et d'essais, me levant tous les matins à cinq heures et réussissant ainsi à publier un livre chaque année. Je m'exprimais moi aussi et pouvais par conséquent connaître, de l'intérieur, l'ambition, l'extrême sensibilité de l'écrivain, mais aussi sa fragilité et sa vanité.


Lq Vous êtes Québécois de cœur et vous avez toujours voulu préserver votre culture française. Comment voyez-vous la littérature québécoise ? Pouvez-vous en parler d'abord par rapport à elle-même, ensuite en précisant la place qu'elle occupe dans l'espace francophone ?

N.K. J'avais commencé à écrire des articles en français quand je vivais à Paris tout en continuant aussi à écrire en arabe. C'est à Montréal, au Québec que j'ai fait le choix de n'écrire qu'en français et c'est ici que j'ai publié mes livres. Pour moi, toute littérature est universelle, quelle qu'en soit la langue et quel qu'en soit le public. Pour l'écrivain québécois, il existe une double universalité, celle de la littérature et celle d'une langue qui en comprend plusieurs. La littérature québécoise est universelle dans la mesure où elle ne se préoccupe pas de son universalité. Je me considère donc comme un écrivain québécois, que je parle de Montréal ou de Bagdad, de la ville où je vis ou de la ville où je suis né. Et j'espère pouvoir atteindre des lecteurs partout. La littérature québécoise apporte à l'espace francophone la dimension américaine et dote ainsi le français d'une des dimensions de son universalité.

Lq Par rapport à la littérature québécoise — et toujours dans le cadre de vos fonctions à titre de directeur des lettres et de l'édition —, quels sont les plus beaux moments que vous ayez vécus ? Les plus désolants aussi ?

N.K. Deux programmes ont représenté pour moi des victoires arrachées de haute lutte où j'ai dû faire preuve d'acharnement. Le premier, le Droit de prêt public. Quand j'ai proposé ce programme au ministre des Communications de l'époque, il me demanda : combien d'écrivains y a-t-il au Canada ? Il ne se contentait pas d'un nombre approximatif. Nous nous sommes donc mis à l'œuvre pour enregistrer les écrivains qui pouvaient éventuellement bénéficier d'un fonds que le gouvernement mettrait à notre disposition. C'est grâce à la ténacité, la passion de mon assistante Katharine Benzekri que nous avons pu mener cette entreprise dont les conséquences demeuraient incertaines. Fort de l'appui des organisations d'écrivains, le gouvernement a donné le feu vert. Nous étions prêts. Lors d'un voyage en Australie, le Conseil des Arts de ce pays m'avait prévenu contre l'erreur de lier le Droit de prêt public à la section des lettres. Nous avons évité cet écueil en créant une Commission du droit de prêt public.

La traduction internationale est un autre rêve réalisé. Je l'avais d'abord proposée au ministère des Affaires extérieures. Malgré l'enthousiasme du directeur des relations culturelles internationales, le



Ministère ne lui a pas donné suite. J'ai fini par réussir à la faire voter par les membres du Conseil. Le hic : il n'y avait pas de fonds. J'ai dit que je n'en avais pas besoin et n'en demandais pas. Je savais que les propositions des éditeurs étrangers ne commenceraient à nous parvenir qu'un ou deux ans plus tard. De fait, quelques années plus tard, le ministère des Affaires extérieures débloqua un montant annuel pour nous permettre de répondre à une demande croissante.

Il y eut aussi des moments difficiles, pénibles. Je me souviens surtout des réunions de l'équipe de la section des lettres et de l'édition pour revoir le budget à la baisse. Quoi couper ? Quel programme sacrifier ? Chacun de mes collaborateurs défendait son territoire, son bébé. Il fallait décider, trancher, chercher des compromis. Qu'est-ce qui était plus important des livres, des périodiques, de la traduction ? Ma place était la plus difficile. C'est l'ensemble qui constituait mon territoire, et tous les programmes étaient mes bébés.

Lq *Vous avez participé de près à l'avènement de l'institution littéraire au Canada. Comment évaluez-vous la situation actuelle si vous la comparez à celle que vous avez connue au milieu des années cinquante ?*

N.K. L'institution littéraire québécoise existe, et elle est vivante et vigoureuse même si elle a besoin des deniers de l'État pour subsister. Un écrivain québécois peut être publié, lu, commenté, étudié à l'intérieur de son propre territoire. Certes, le public est limité et cela nécessite l'intervention de l'État, mais il s'agit là de l'expression de la volonté de ce public de posséder une culture propre. Il en paie le prix. Nous avons vécu une période d'expansion et d'expérimentation. Cela a duré une vingtaine d'années. Nous sommes entrés dans une période de consolidation et d'exigence. L'appui de l'État est tout aussi nécessaire qu'auparavant.

Lq *En 1957, le Canada a cru nécessaire de créer le Conseil des Arts du Canada afin de favoriser au pays l'émergence d'une véritable culture nationale. Avez-vous l'impression qu'il a rempli sa mission au Québec et au Canada anglais ?*

N.K. Oui, je crois que le Conseil a rempli ses fonctions. Au Québec, il a soutenu les éditeurs de livres et de périodiques et a ainsi contribué à permettre, dans la liberté, l'émergence d'une littérature. Au Canada anglais également, la *canlit*, la littérature canadienne a bénéficié du soutien du Conseil. Ces littératures sont l'œuvre des écrivains et l'expression d'une population. Le Conseil était là au bon moment, mais surtout par la volonté de cette population, pour en permettre l'éclosion et seconder les efforts. Le Conseil était, est et j'espère qu'il restera d'abord et avant tout, une formule : soutenir la culture sans la diriger. Cette formule peut être adoptée par n'importe quel gouvernement. Elle comporte, certes, un désavantage. À court terme, elle n'est pas payante, politiquement. À long terme, par contre, elle est, politiquement, la formule la plus valable.

Lq *Depuis que Mavor Moore a sévèrement condamné les compressions budgétaires dont le Conseil faisait les frais, les autres*

présidents n'ont pas cessé de dénoncer la diminution constante des subsides consentis par le gouvernement. Craignez-vous que, dans l'avenir, le Conseil des Arts ne puisse plus remplir adéquatement sa mission ? Quelles solutions proposez-vous ?

N.K. Le soutien de la culture par l'État est essentiel. Encore davantage au Canada. D'abord parce que notre public, nos publics, sont trop restreints pour faire vivre une culture. Au Québec, notre appartenance à la francophonie représente une ouverture sur le monde. Nous avons accès, dans notre propre langue, aux traductions de livres du monde entier, sans que nous ayons à en assumer les frais. Il y a malheureusement un aspect négatif à cela. Dans nos propres librairies, nos livres n'occupent que le tiers de l'espace à peu près. L'écrivain québécois doit se battre pour son espace dans son propre territoire. Le danger, c'est que les gouvernements, obéissant aux urgences économiques et sociales, négligent et délaissent la culture, oubliant que celle-ci informe l'économique et le social.

Lq *Si vous aviez à refaire votre carrière, y a-t-il des choses que vous feriez différemment ?*

N.K. J'ai voulu, tout au long de ma vie, à la fois m'exprimer comme écrivain et servir la littérature. J'ai pu faire les deux. Je n'aurais pas pu faire plus, mais j'aurais peut-être pu faire mieux.

Lq *Croyez-vous toujours en nos littératures nationales à l'heure où nous assistons au phénomène de la mondialisation de l'édition et à la mainmise des États-Unis sur tous les produits culturels y inclus la littérature ?*

N.K. Nous vivons une période exaltante et particulièrement difficile. La mondialisation de la culture comporte le danger de son aplatissement. Les nouvelles technologies de diffusion peuvent conduire à l'anonymat. Pour atteindre le public le plus vaste, on est tenté d'éliminer toute distinction apparente, tout particularisme. Le défi est, cependant, de faire usage de ces technologies pour exprimer et diffuser le distinct et le particulier. Car à côté de l'anonymat, nous assistons à une mondialisation des particularismes.

Il importe de préserver notre voix particulière. C'est une condition primordiale pour subsister, atteindre et ajouter notre part à l'universel.

Lq *Vous avez quitté le Conseil des Arts du Canada et vous êtes actuellement écrivain en résidence à l'Université du Québec à Montréal. Quels sont vos projets pour l'avenir ?*

N.K. À l'Université du Québec à Montréal, j'ai découvert le contact direct, vivant avec les professeurs, dont certains sont des amis de longue date, et avec les étudiants. Je crois que je poursuis, sous une autre forme, l'engagement qui m'a porté tout le long de ma vie. M'exprimer comme écrivain et servir la littérature. Le nouveau milieu, et il est nouveau pour moi, me permet de reprendre conscience de mon engagement et de renouveler ma résolution. J'ai l'intention d'écrire un roman, des nouvelles et un essai sur les rapports entre cultures (échanges entre cultures, transculture, multiculturalisme). Ce sont des problèmes mondiaux, mais l'expérience canadienne et québécoise est unique et riche. ☞